PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ INSTALLATIONS PROVISOIRES

Pour prélèvements passagers sur les chantiers,
lors de festivités, expositions, foires etc.

VALABLE DÈS LE 1ER JANVIER 2026

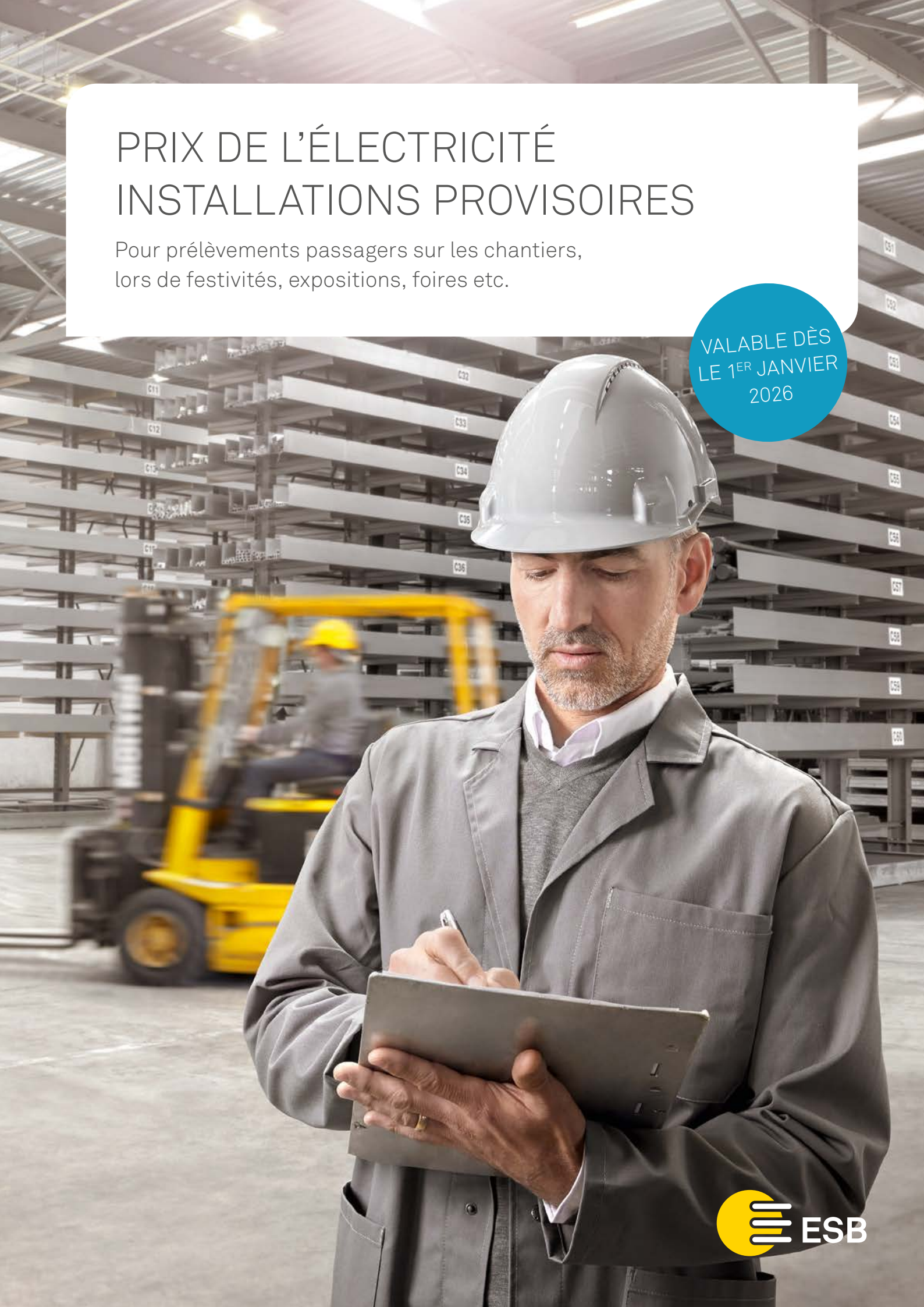

ESB

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ INSTALLATIONS PROVISOIRES

VALABLE DÈS LE 1ER JANVIER 2026

Installations provisoires	Seeland
Énergie	
Prix	15.45 ct./kWh
Utilisation du réseau	
Prix	13.00 ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.55 ct./kWh
Réserve d'hiver	0.23 ct./kWh
Taxe de base	300.00 fr./an
Réseau de transport	0.05 ct./kWh
Redevance fédérale	
Taxe d'encouragement légale	2.30 ct./kWh
Redevances au niveau communal	
Éclairage public et Ville de Bienne	1.90 ct./kWh

TVA: tous les prix TVA en sus

Questions
Vous avez des questions à propos de la rétribution du courant injecté? Appelez ou écrivez à ESB:
Téléphone 032 321 13 00
E-mail info@esb.ch
ESB vous conseille volontiers.

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture d'électricité (annexe des tarifs incluse).

Informations sur le courant d'ESB et sur les redevances
L'énergie est le produit qui vous est livré à travers le réseau électrique. L'utilisation du réseau comprend toute l'infrastructure (conduites, câbles, transformateurs, etc.) permettant d'acheminer le courant du lieu de production jusqu'à chez vous en tant que cliente ou client. S'y ajoutent les services-système de Swissgrid (gestionnaire des réseaux suprarégionaux), les coûts solidarisés liés au réseau de transport et la réserve d'électricité pour l'hiver.

En tant que gestionnaire régional du réseau électrique, ESB les redevances fédérales pour l'encouragement des énergies renouvelables selon la loi sur l'énergie (LEne) ainsi que pour la protection des eaux et des poissons. Les redevances au niveau communal comprennent le coût de l'éclairage public et la redevance pour la Ville de Bienne.

ESB
Energie Service Biel/Bienne
Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / Case postale, 2501 Biel/Bienne,
Tel. 032 321 12 11, www.esb.ch